

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 14 octobre 2025

Convocation du 09/10/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 16

L'An deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'octobre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine et COUINEAU Cyrille.

Excusés : Mmes et M. MORICEAU Marie-Annick, DELAUNAY Sébastien et DUDÉ Maïté.

Mme MORICEAU Marie-Annick représentée par Mme SCHAEFER Virginia.
M. DELAUNAY Sébastien représenté par Mme CHARRIER Sophie.
Mme DUDÉ Maïté représentée par M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas.

Secrétaire de séance : M. REIGNIER Maxime

DCM2025-10-105 **Centrale photovoltaïque au sol – point d'étape et contact référent ENR :**
Acte 1.7 : Commande publique – acte spéciaux et divers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les entreprises SOL'ANJOU et Énergies de Loire ont été reçues par la commission communale.

Après cette rencontre, elles ont apporté des éléments de réponse par écrit. La commission sera invitée à se réunir à nouveau pour analyser les réponses.

En parallèle, le service urbanisme de la communauté d'agglomération a présenté, lors de sa commission de jeudi dernier, la demande de création de STECAL pour la parcelle ZP 84. Il en ressort que la commune est invitée, en premier lieu, à solliciter en direct les services de l'État pour faire adopter le projet dans le cadre de la zone d'accélération des énergies renouvelables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Charge monsieur le Maire de prendre contact avec le référent ENR de la DDT pour solliciter la possibilité de réaliser le projet dans ce cadre.

Le secrétaire,
Maxime REIGNIER



Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER

